



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 31
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 4
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 25.010/D

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

SEANCE DU 27/03/2025

LE JEUDI VINGT-SEPT MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie DOHUU,
Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI,
Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ,
Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Monsieur Jean FIORESE, Monsieur Nourdine SEDRATI,
Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Madame Fatiha AKHSIL,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Madame Agnès BONAFOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Madame Sandrine LAMIRÉ a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Arnaud DEGEN a donné pouvoir à Monsieur Kilé Olivier YENGE

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé personnellement à M. le Maire

SEANCE DU 27/03/2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n°25.001/D du Conseil municipal en date du 6 février 2025 portant sur le Débat d'Orientations Budgétaires 2025 du Parking Hameau Lachambaudie,

CONSIDERANT le rapport de présentation et le projet de budget,

Son Conseil d'Exploitation du P.S.R. entendu,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte

29 Voix Pour, 6 Abstentions

SEANCE DU 27/03/2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

ARTICLE 1 : ADOPTE le Budget Primitif 2025 de la Régie de gestion Parking du Hameau Lachambaudie (P.S.R.).

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

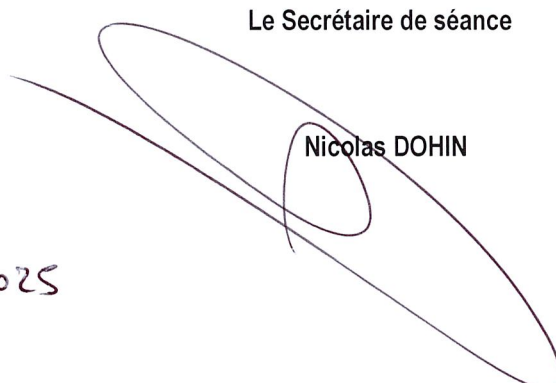
Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 28/03/2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine


Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance


Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 31/03/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 25.010/D

Objet de l'acte : BUDGET PRIMITIF 2025 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250327-BRU_DE_24560_1-DE

Date de l'acte : 27/03/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_24560_1

Date de réception en Préfecture : 28 mars 2025

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

REGIE DE GESTION DU PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

Le budget primitif 2025 a été élaboré dans le prolongement du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 6 février 2025. Cette année, il est proposé d'intégrer les résultats de l'année 2024 par anticipation au budget primitif.

Le budget primitif se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2024	2025	Evolution Budget 2024 / 2025
Dépenses			
011 charges à caractère général	101 747,78	150 000,00	47,4%
65 autres charges de gestion	10,00	10,00	0,0%
67 charges exceptionnelles	120,00	120,00	0,0%
68 Dotation provisions pour risques	15,00	15,00	0,0%
Total dépenses réelles de fonctionnement	101 892,78	150 145,00	47,4%
042 opérations de transfert entre section	94 524,00	110 000,00	16,4%
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	94 524,00	110 000,00	16,4%
Total dépenses de fonctionnement	196 416,78	260 145,00	32,4%
Recettes			
75 autres produits de gestions courante	70 000,00	131 999,78	88,6%
77 produits exceptionnels	3 000,00	0,00	-100,0%
Total recettes réelles de fonctionnement	73 000,00	131 999,78	80,8%
042 opération ordre entre trans section	50 186,22	50 186,22	0,0%
Total recettes d'ordre de fonctionnement	50 186,22	50 186,22	0,0%
002 résultat antérieur de fonctionnement reporté	73 230,56	77 959,00	6,5%
Total recettes de fonctionnement	196 416,78	260 145,00	32,4%

SECTION D'INVESTISSEMENT	2024	2025	Evolution Budget 2024 / 2025
Dépenses			
16 Emprunts et dettes	3 000,00	0,00	-100,0%
20 immobilisations incorporelles	10 000,00		-100,0%
21 immobilisations corporelles	158 719,78	210 735,09	32,8%
23 immobilisations en cours	1 095,96	400,00	
Total dépenses réelles d'investissement	172 815,74	211 135,09	22,2%
040 opérations d'ordre de transfert entre section	50 186,22	50 186,22	0,0%
Total dépenses d'ordre d'investissement	50 186,22	50 186,22	0,0%
Reste à réaliser	16 556,71	14 019,24	-15,3%
Total dépenses d'investissement	239 558,67	275 340,55	14,9%
Recettes			
(1068) excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	14 085,40	
Total recettes réelles d'investissement	0,00	14 085,40	
040 opérations de transfert entre section	94 524,00	110 000,00	16,4%

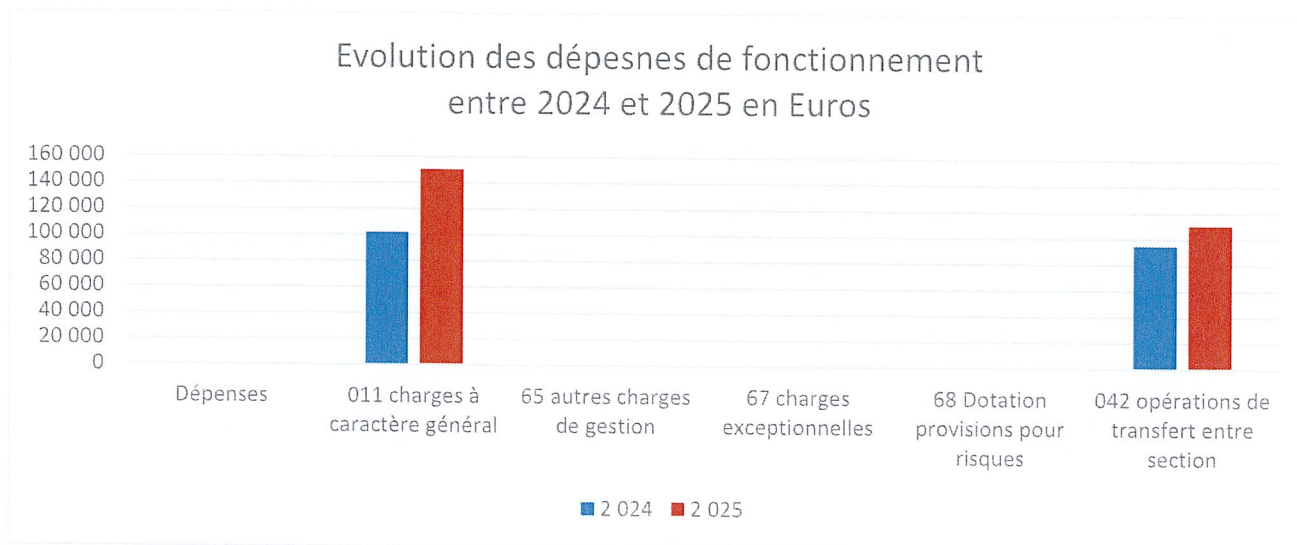
Total recettes d'ordre d'investissement	94 524,00	110 000,00	16,4%
001 résultat reporté	145 034,67	151 255,15	4,3%
Total recettes d'investissement	239 558,67	275 340,55	14,9%
TOTAL BUDGET	435 975,45	535 485,55	22,8%

I-Section de fonctionnement :

1. Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement représentent 260 145 € dont :

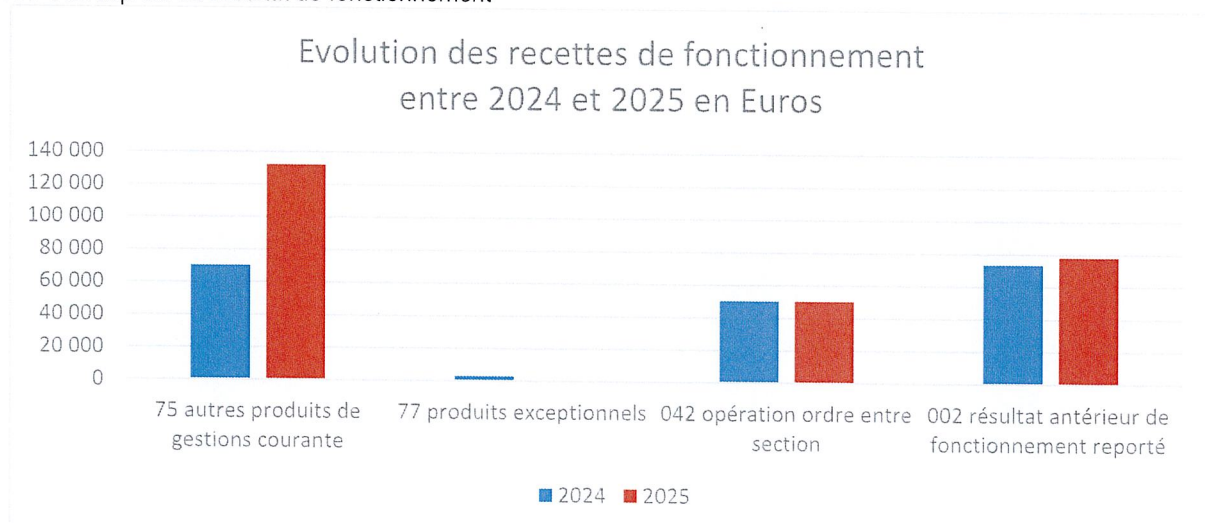
- 150 145 € de dépenses réelles (entretien, maintenance, fluides, etc.)
- 110 000 € de dépenses d'ordre relatives à l'amortissement.



2. Les recettes :

Les recettes de fonctionnement représentent 260 145 € dont:

- 131 999,78 € de redevances de stationnement (recettes réelles).
- 50 186,22 € de quote-part de subvention d'investissements transférés (recettes d'ordre)
- 77 959 € de reprise du résultat de fonctionnement

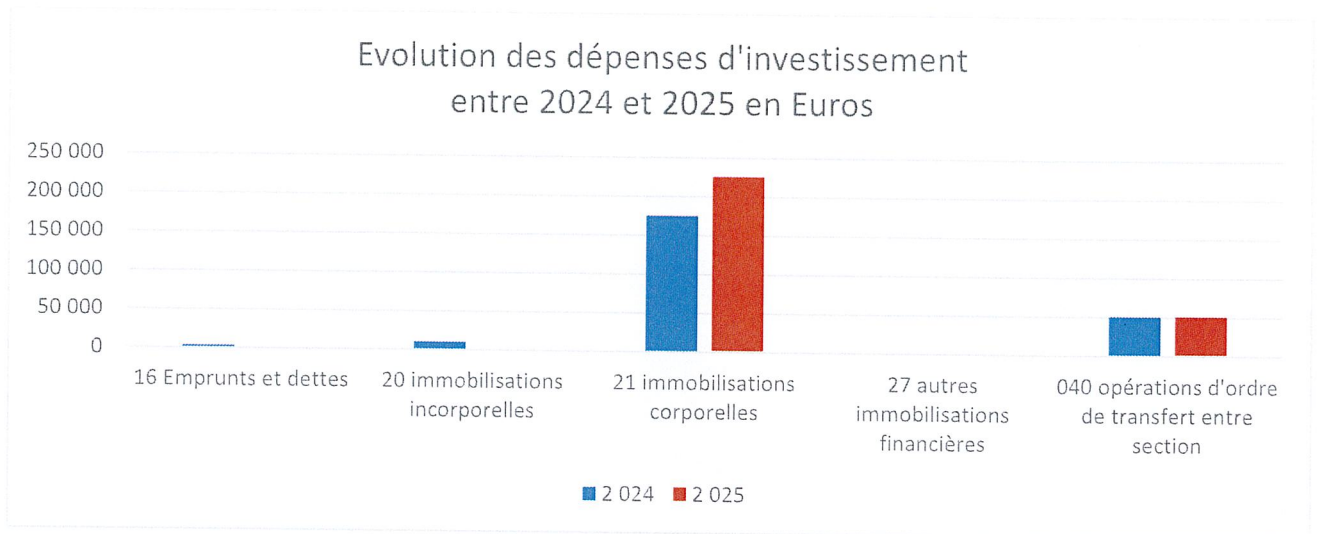


II- Section d'investissement

1. Les dépenses :

Les dépenses d'investissement représentent **275 340,55€** dont :

- 211 135,09 € de dépenses réelles ;
- 50 186,22 € de reprise de subvention d'investissement (écritures d'ordre).
- 14 019,24 € de restes à réaliser



En 2025, les travaux de sécurisation du parking vont se poursuivre. Des travaux de circulations piétonnes (escaliers et allées intérieures) et d'étanchéité sont envisagés afin d'éviter la dégradation du bâtiment.

2. Les recettes

Les recettes d'investissement représentent **275 340,55 €** dont :

- 110 000 € de recettes de dotations aux amortissements (écritures d'ordre)
- 14 085,40 € d'excédent de fonctionnement capitalisé
- 151 255,15 € de reprise de résultat 2024

